

"Lutte contre le gaspillage alimentaire : propositions pour une politique publique"

18/05/2015

La lutte contre le gaspillage alimentaire étant « *l'une des quatre priorités de la nouvelle politique de l'alimentation présentée par le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt* », ce rapport dont la rédaction a été confiée par le Premier ministre à M. Garot, ancien ministre délégué à l'agroalimentaire, vise à « *lever les blocages qui persistent tout au long de la chaîne alimentaire ; proposer des recommandations qui déboucheront sur des mesures législatives et réglementaires, notamment de simplification des normes ; inscrire ces recommandations dans les cadres européen et mondial ; valoriser les bonnes pratiques existantes* ». Le rapport présente une première partie portant sur la responsabilisation des acteurs, une deuxième partie relative aux outils d'une politique publique contre le gaspillage alimentaire (création d'une agence de lutte contre le gaspillage alimentaire, simplification et clarification de l'état du droit notamment en favorisant une commande publique anti gaspillage), et une dernière partie proposant un nouveau modèle de développement d'une stratégie locale, européenne et mondiale de la France dans ce domaine.